



ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL



LA GUILDE
DES MUSICIENS & MUSICIENNES
DU QUÉBEC

Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'OSM ET LA GMMQ SIGNENT LA NOUVELLE ENTENTE COLLECTIVE

Montréal, le 1er novembre 2011 – L'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ), affiliée à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ont signé aujourd'hui la nouvelle entente collective liant les deux parties jusqu'en 2014. Ce geste officialise l'accord intervenu, au début du mois de septembre, entre la direction de l'OSM et le syndicat des musiciens.

L'entente collective prévoit des augmentations salariales de 10,5 % sur quatre ans ainsi qu'une amélioration du régime de retraite. Elle permettra en outre aux musiciens de bénéficier des retombées découlant de la diffusion de concerts sur les nouvelles plateformes numériques.

Au nom de l'OSM, l'entente a été signée par M. Lucien Bouchard, président du conseil d'administration, et Mme Madeleine Careau, chef de la direction. Pour le compte des musiciens, l'entente a été paraphée par M. Luc Fortin, président de la GMMQ et M. Serge Desgagnés, musicien et président du comité des négociations, en présence de M. Michel Arsenault, Président de la FTQ.



De gauche à droite. Première rangée : Madeleine Careau, chef de la direction de l'OSM, Lucien Bouchard, président du conseil d'administration, Luc Fortin, président de la GMMQ, Serge Desgagnés, musicien et président du comité des négociations et Michel Arsenault, président de la FTQ. Deuxième rangée : comité de négociation de l'OSM et de la GMMQ.



ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL



LA GUILDE
DES MUSICIENS & MUSICIENNES
DU QUÉBEC

À propos de l'OSM

Depuis sa fondation en 1934, l'Orchestre symphonique de Montréal s'est illustré à titre de chef de file de la vie symphonique québécoise et canadienne. Un ambassadeur culturel de premier plan, l'Orchestre a acquis une réputation des plus enviées à l'international lors de plus de 40 sorties et tournées internationales et par la réalisation de plus d'une centaine d'enregistrements, qui lui ont mérité 48 prix. L'OSM poursuit cette riche tradition sous la gouverne de son directeur musical Kent Nagano, tout en se distinguant de plus en plus par une programmation novatrice qui vise à actualiser le répertoire symphonique et consolider l'ancrage de l'Orchestre au sein de sa communauté.

À propos de la GMMQ

La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ), qui compte plus de 3 200 membres, a pour mission de représenter et défendre les intérêts moraux, sociaux et économiques des musiciens professionnels afin que leur apport à la société soit reconnu à sa juste valeur. Affiliée à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), elle a notamment pour mandat de négocier les ententes collectives avec tout producteur et mettre à la disposition de ses membres un contrat-type d'engagement.

-30-

Source : Orchestre symphonique de Montréal (OSM)
Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)

Renseignements : Céline Choiselat
Chef des relations médias de l'OSM
(514) 840-7414
choiselat@osm.ca

Stéphanie Gaudreault
Responsable des communications de la GMMQ
(514) 842-0608 poste 229
sgaudreault@gmmq.com